

ON S'ABONNE :
À Cahors, bureau du Journal,
chez A. LAYTOU, imprimeur,
ou en lui adressant franco un mandat
sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL,
ZR, BORDOISSE, LOT ET GARONNE,
TARN ET GARONNE.
Un an..... 16 fr.
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1^{er} ou du 15
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
25 centimes la ligne
RECLAMES
50 centimes la ligne.
Les Annonces et Avis sont reçus
à Cahors au bureau du Journal
rue de la Mairie, 6, et se paient
d'avance.
Les Lettres ou paquets non
affranchis sont rigoureusement re-
fusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :
Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le journal le Courrier du Lot.
Les annonces administratives : dans le journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des
annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figeac et de Gourdon).
Pour l'arrondissement de Figeac, dans les journaux : Annonces judiciaires et administratives, l'Echo du
Quercy, le Memorial. **Pour l'arrondissement de Gourdon :** (Annonces judiciaires et administratives), le
journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'arrondissement de Cahors.

Cahors, le 5 Juin 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 3 juin.....	70 35	98 75
Du 4.....	70 30	98 50
Du 5.....	70 30	98 70

BULLETIN

Les dernières nouvelles du Mexique annoncent que la cause de Maximilien est décidément perdue. Une dépêche de l'ambassade d'Autriche à Washington, en date du 30 mai dans la nuit, porte ce qui suit : « On sait seulement ici qu'Escobedo a pris Queretaro et que l'Empereur Maximilien a capitulé sans conditions. Quelle sera la conduite de Juárez? Qu'ordonnera-t-il au sujet de son prisonnier? » Telles sont les questions qu'on se fait aujourd'hui avec une inquiétude qu'autorise les excès commis par les républicains.

De Constantinople, on mande que Fuad-Pacha vient d'envoyer aux représentants des puissances une note circulaire récapitulant les griefs de la Porte contre la Grèce et rendant celle-ci responsable des graves conséquences qu'ils peuvent entraîner.

Les Chambres anglaises continuent à s'occuper de la réforme parlementaire. Dans les communes, M. Laing a proposé un amendement portant qu'aucun bourg d'une population inférieure au chiffre de 10.000 habitants, ne pourra envoyer plus d'un représentant au Parlement. L'amendement a été adopté par 306 voix contre 179.

M. de Bismark accompagnera décidément son Souverain à Paris. C'est là du moins ce qu'assure un télégramme de Berlin. S. M. Guillaume aurait exprimé à son premier ministre son désir, insistant de l'avoir pour compagnon de voyage.

La Gazette de Silésie rapporte que des Allemands et des Russes des provinces de la Baltique ont rédigé une adresse à M. de Bismark, le remerciant de son attitude dans la question du Luxembourg, attitude qui a sauvé, disent-ils, la paix européenne.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 5 juin 1867.

NATALIE

NOUVELLE

imitation de l'Allemand.

CHAPITRE XVIII

CONCLUSION.

Alexis Orloff ne s'était pas trompé : Catherine, la grande impératrice, fut satisfaite de la façon dont il avait mené son œuvre à bonne fin. Elle s'en fit raconter tous les détails, en présence de ses intimes, par Joseph Ribas, l'envoyé du comte, et elle l'écouta avec des signes approbatifs et des sourires cruels.

« Ah ! dit-elle ensuite à Grégoire Orloff, nous connaissons le cœur de la femme. En chargeant votre frère de cette capture, je savais bien qu'un bel homme est un géolier auquel une jeune fille n'échappe point. Et qu'ordonne V. M. au sujet de la prisonnière? demanda humblement Ribas.

« Tiens ! j'oubliais dit l'impératrice avec indifférence.

Le gouvernement espagnol est à la veille de se créer de nouveaux embarras. D'après un journal anglais, une chaloupe canonnière espagnole aurait fait feu par deux fois sur un steamer anglais allant de Gibraltar à Cadix.

On écrit de Madrid que prochainement il sera présenté aux Cortes des projets financiers comprenant notamment la conversion de toutes les valeurs publiques en consolidés.

Louis Kossuth ne veut pas plus laisser la Hongrie tranquille que Joseph Garibaldi, l'Italie. L'ancien chef magyare vient d'adresser à M. Deak une lettre dans laquelle il l'accuse d'avoir trahi la patrie. Cette lettre produisit une certaine sensation. La plupart des journaux hongrois prennent la défense de M. Deak.

Pour le bulletin politique : A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Parvas)

New-York, 23 mai (voie de Southampton).
On mande d'Orizaba en date du 3 mai :
Le général Corona a ordonné de ne faire aucun quartier aux officiers de l'armée impériale.
Le bombardement de la capitale du Mexique aurait commencé.

Southampton, 3 juin.
Le paquebot New-York vient d'arriver.
Les avis de New-York sont du 23.
L'ex-président du Sud, M. Jefferson Davis, était arrivé à Montreal.

Le général Pope avait destitué le maire et le chef de la police de Mobile.
Les Féniens travaillaient activement à réunir sur tous les points de nouveaux meetings. Ils organisaient de grandes forces à l'effet d'envahir le Canada.

Bruxelles, 2 juin.
L'Indépendance Belge a reçu de Berlin le télégramme suivant :
Les gouvernements de Belgique et d'Italie ont résolu de concentrer à Berlin leur représentation diplomatique près la Confédération du Nord. L'Italie conservera un représentant à Hambourg.

Berlin, 2 juin.
Le jour de l'Ascension et aujourd'hui, des prières ont été dites à l'office divin pour appeler la benediction de Dieu sur le voyage du roi à l'étranger et pour demander l'affermissement de la paix générale au moyen de l'entente des souverains à Paris.

Berlin, 3 juin.
Il résulte de renseignements certains que le jour du départ de la garnison prussienne de Luxembourg n'est pas encore fixé mais qu'il a été décidé que les troupes, après leur départ, stationneraient provisoirement à Trèves, Saarbruck, Saarlouis, Mayence et Francfort.

Berlin, 3 juin.
Voici les dispositions arrêtées pour le voyage du roi :
Le départ est fixé à mardi, 3 heures 1/2 de l'après-midi. Sa Majesté arrivera à Verviers, mercredi, à 7 heures 1/4 du matin. Après y avoir séjourné une demi-heure, elle repartira pour Paris où elle arrivera à 4 h. 1/2.
Dans le royaume de Prusse, le roi ne sera salué que par les autorités supérieures. Il traversera la Belgique incognito.

rence. Elle vit donc encore, la soi-disant fille d'Elisabeth ?

« Oui, madame. »
Catherine, pensive, fit quelques tours dans la pièce. Son œil d'aigle se portait de l'une à l'autre de ses deux toiles favorites. C'étaient des tableaux de bataille de Casanova, frappants d'une horrible vérité. On y voyait des ruisseaux de sang, des membres mutilés, la furie des vainqueurs, l'agonie et la désolation des vaincus. Telles étaient les scènes qu'aimait Catherine, les spectacles qui l'excitaient aux pensées grandes et hardies.

Elle sourit : elle venait de prendre une résolution. Le fronterein, l'air calme et gracieux comme si elle donnait des ordres pour une fête, elle commanda de faire fouetter la princesse Tarrakanoff et de la jeter ensuite dans un cachot. Puis elle ajouta, en s'adressant à Ribas :

« Quant à vous, nous avons lieu d'être satisfaite de vos services, et nous vous récompenserons. D'ailleurs, notre cher comte Alexis Orloff vous recommande tout particulièrement à notre bienveillance et vante beaucoup vos capacités. Vous serez content (1). »

La nuit était froide et sombre, les rues désertes et silencieuses ; St-Petersbourg dormait. Il n'y avait de vie et de mouvement que sur une seule place, où se passait, à la lueur des torches, une scène mystérieuse

(1) On sait déjà que Catherine tint parole. Elle commença par nommer Ribas officier instructeur au corps des cadets. Plus tard, il devint vice-amiral et favori de Potemkin, le ministre omnipotent de l'impératrice.

ARRIVÉE DE L'EMPEREUR DE RUSSIE

On lit dans le Moniteur, (partie non officielle) :

S. M. l'Empereur Alexandre II, le grand duc héritier et le prince Vladimir ses fils, sont arrivés le 1^{er} juin à Paris, à 4 heures 1/2, venant de Prusse.

L'Empereur avait envoyé à Jemmont, pour complimenter S. M. l'Empereur de Russie à son entrée en France, plusieurs officiers de sa maison. S. Exc. le baron de Budberg, ambassadeur de Russie, s'était également rendu à la frontière.

L'Empereur, accompagné de S. Exc. le grand écuyer et de l'aide-de-camp de service, s'est rendu à la gare du chemin de fer du nord pour y recevoir S. M. l'Empereur de Russie et LL. AA. II. les Grands-Ducs.

S. A. Mgr le prince Joachim Murat, LL. EE. les ministres, le maréchal commandant le 1^{er} corps d'armée et son chef d'état-major général, le maréchal commandant en chef de la garde impériale, le général de division commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, le général commandant la 1^{re} brigade de la 1^{re} division et son état-major, le préfet de la Seine et le préfet de police attendaient à la gare le Czar et LL. AA. II. les Grands-Ducs.

S. A. I. Madame la Grande-Duchesse, Marie Nicolaïevna avec S. A. I. le prince de Leuchstenberg son fils, S. A. I. Madame la princesse Eugénie et leur suite, le personnel de l'Ambassade de Russie en Angleterre, le ministre de S. M. le roi des Hellènes en France et un grand nombre de personnages et de dames appartenant à la plus haute société russe se trouvaient également à la gare.

De nombreuses estrades avaient été élevées dans l'intérieur de la gare ; elles étaient occupées par des dames en grande toilette.

A son arrivée, le Czar a été salué par les plus vives acclamations.

Deux régiments d'infanterie de ligne et un bataillon de chasseurs à pied, sous le commandement du général de division Soumain, commandant la place de Paris et la première subdivision militaire, formaient la haie à l'intérieur et à l'extérieur de la gare.

Le cortège était composé de dix voitures d'apparat d'un peloton de gent-gardes et d'un escadron des lanciers de la garde impériale.

Le régiment des gendarmes et un régiment

et terrible. Au milieu d'une groupe d'impassibles bourreaux, une jeune femme vêtue de blanc était agenouillée, pâle et se soutenant à peine. C'était Natalie. La cruauté et la perfidie d'Orloff lui avaient brisé le cœur bien plus que les souffrances de sa captivité. Elle avait pleuré jusqu'à ce que ses larmes fussent tariées ; elle avait gémi jusqu'à ce que sa voix fût éteinte. Maintenant, elle ne pleurait ni ne se lamentait plus ; elle souriait en levant les mains vers le ciel, car elle croyait mourir sous le knout, et elle en rendait grâce à Dieu.

Les bourreaux s'approchèrent d'elle, la soulevèrent brutalement, lui arrachèrent sa robe. Elle se laissa faire sans résistance ; elle prie toujours ; son âme n'est plus sur la terre. Mais quand ils veulent lui détacher du cou la chaîne à laquelle sont suspendus les papiers du comte Paulo, elle tréssaille, un éclair s'allume dans ses yeux, et de ses mains convulsivement jointes, elle cache et défend son trésor avec l'impitoyable d'une lionne.

« Laissez-lui ces papiers ! dit Joseph Ribas, Présent à l'exécution par ordre de l'impératrice. Ils seront à nous tout à l'heure. »

« O Paulo, je l'ai donc tenu parole ! » murmure Natalie.

Puis elle demanda la permission de lire ces papiers ; Ribas lui accorda. Elle les déchâcha d'une main tremblante et y jeta un coup d'œil. Un sourire douloureux lui effleura les lèvres, ses bras retombèrent sans force à ses côtés.

« Ah ! dit-elle, ce sont seulement les preuves que l'impératrice Elisabeth m'a donné le jour ; c'est bien peu de chose, Paulo ! »

de voltigeurs de la garde, deux escadrons de dragons de la ligne formaient la haie dans la cour du Louvre, sur la place du Carrousel. L'entrée dans la cour du palais des Tuileries a eu lieu par l'arc-de-triomphe et la grille d'honneur.

S. M. l'Impératrice, précédée des grands officiers de la couronne, du maréchal commandant en chef la garde impériale, de l'adjudant général du palais et des officiers et dames de service des maisons impériales, accompagnée de S. A. I. Madame la grande duchesse Marie de Russie et de S. A. I. Madame la princesse Mathilde et suivie des officiers et dames des maisons impériales, s'était rendue au devant du Czar et de S. M. l'Empereur, au pied du grand escalier des Tuileries.

Leurs Majestés et Leurs Altesses Impériales ont monté dans les salons du premier consul où des maisons impériales se sont successivement groupées avec la suite de l'Empereur de Russie et des Grands-Ducs.

LL. EE. le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur de l'Empereur auprès de la Cour de Russie étaient présents.

Le Czar a présenté à S. M. l'Impératrice d'abord, et puis à l'Empereur, les Grands-Ducs ses fils et toutes les personnes de sa suite.

S. M. l'Impératrice a présenté les dames des maisons impériales à l'Empereur de Russie, puis S. M. l'Empereur a présenté au Czar les officiers des maisons impériales.

Le Czar et LL. AA. II. les Grands-Ducs ont été conduits ensuite au palais de l'Élysée par l'Empereur, suivi du cortège qui avait amené au palais des Tuileries les augustes hôtes de la France.

Sur tout le parcours, Leurs Majestés ont reçu de la population les ovations les plus enthousiastes ; toutes les fenêtres étaient enluminées ; une foule immense stationnait partout sur le passage du cortège. L'hymne national russe a été joué par les musiques de tous les régiments, à la gare, aux Tuileries et à l'Élysée.

Revue des Journaux

CONSTITUTIONNEL.

On lit dans le Constitutionnel sous la signature de M. Paulin Limayrac :
S. M. l'Empereur de Russie est, au moment où nous écrivons, l'hôte de l'Empereur et de la France.

« Que de réflexions fait naître cette visite d'Alexandre II à Napoléon III, et combien Pa-

Les exécuteurs la saisissent la lient sur la cavale (plancher incliné où l'on attache le patient de façon que tout mouvement lui devienne impossible), et le supplice commence. Le knout siffle dans l'air, le noble sang de la princesse coule à flots. Elle ne se plaint pas, elle prie. Une fois seulement, la douleur l'emporte ; elle s'écrie d'une voix d'éclairante :

« Ayez pitié de la fille d'une impératrice ! »

Puis elle s'évanouit.
Quand elle rouvrit les yeux, elle était dans un souterrain de la forteresse, et elle n'avait plus ses papiers. En revenant à elle au fond de cet obscur et humide cachot, elle fut prise d'un immense désespoir. Elle avait caressé avec tant de confiance l'illusion que la mort allait mettre un terme à ses tortures physiques et morales ! Et vivre, et souffrir encore, bien longtemps peut-être ! Cette idée lui était intolérable.

La délivrance n'arriva pour elle qu'au bout de six ans. En décembre 1777, un vent de sud-sud-ouest fit refluer la Baltique dans le Néva avec une violence extraordinaire. Les eaux, s'élevant à dix pieds au-dessus de leur niveau habituel, envahirent les souterrains de la forteresse, et c'est alors que périt, noyée dans sa prison, l'infortunée princesse Tarrakanoff, la fille de l'impératrice Elisabeth.

FIN.
THEÂTRE
Jeudi 6 juin 1867.
Premier acte de la **Dame Blanche.**
Un monsieur et une dame, comédie vaudeville en 1 acte. Une femme qui se grise, vaudeville en un acte.

Nouvelles du jour.

is, a en raison de saluer comme il l'a fait l'Auguste visiteur, et de considérer le jour de son arrivée comme un jour de fête !

« L'année 1867 aura une belle page. Le spectacle qu'elle offre au monde est, à la fois, en effet, le triomphe du travail pour les peuples et de la sagesse pour les gouvernements. Et quel cadre pour ce tableau que le Paris de Napoléon III ! Jamais à aucune époque il n'y a eu sur un point du globe une telle puissance d'attraction, et si les résultats que nous voyons ont coûté cher, s'ils sont le prix d'innombrables efforts, tous les sacrifices sont oubliés devant cet admirable épanouissement de toutes les forces de la société moderne.

« La visite de S. M. Alexandre II va augmenter le prestige et l'éclat de ces fêtes, et l'histoire, en célébrant ces grands jours du travail et de la civilisation, n'oubliera pas ce voyage. En rendant justice au souverain qui, en quinze années, a su faire tant de choses, elle ne le séparera point des souverains qui viennent admirer la France sans en être jaloux et qui l'estimeront davantage après l'avoir vue de près.

« On lit dans la France : Une lettre que nous recevons de Saint-Petersbourg, sans méconnaître l'importance politique du voyage du Czar à Paris, l'attribue aussi à un sentiment trop délicat pour que nous le passions sous silence. L'Empereur Alexandre nous écrit-on a été profondément touché de l'accueil qu'il a reçu en France et des témoignages de sympathies qu'il a rencontrés partout sur son passage dans toutes les classes de la société, lorsqu'un grand malheur de famille l'a soudainement appelé à Nice, l'année dernière. Il en a conservé une vive reconnaissance et son voyage actuel est comme une visite de remerciements et de gratitude qu'il vient faire au peuple français, en la personne de Celui qui est la plus haute expression de la souveraineté populaire.

Si telle est la pensée du Czar, elle sera unanimement comprise et appréciée parmi nous. L'année dernière, nous n'avons fait qu'accomplir un devoir pieux en nous associant à la douleur d'une famille éplorée, que les grandeurs du rang suprême n'affranchissent pas des misères de l'humanité. Aujourd'hui nous remplirons un nouveau devoir en honorant celui qui vient nous remercier de nos sympathies pour le père qui avait perdu son enfant, et pour le souverain à qui Dieu avait ravi son héritier.

LE MONDE. Au sujet de l'arrivée de l'Empereur Alexandre à Paris, M. Armand Bayet fait dans Le Monde, les réflexions suivantes : L'Empereur Napoléon reprend en détail le Congrès qu'il avait proposé il y a quatre ans, et dont alors personne n'avait voulu. Tous les souverains viennent l'un après l'autre conférer avec lui des affaires de l'Europe. Le plaisir est le but apparent, peut-être le premier but de leur voyage; mais tant de ressources qu'il y ait à Paris pour occuper les loisirs et perdre le temps, il y a place pour la politique; et dans ces hauts entretiens, où nul sujet vulgaire ne saurait être abordé, on finira toujours par faire un peu de géographie.

« Pendant qu'on annonce à Paris l'arrivée des plus grands potentats de la terre, il y a cependant un souverain qu'on n'y verra pas et qui n'y sera représenté par personne : c'est le souverain Pontife. Nous ne croyons pas qu'on l'ait invité, et d'ailleurs il ne serait pas venu. Quelle eût été son attitude ? Qu'aurait-il eu à dire à l'Empereur de Russie, qui persécute l'Eglise ? Au roi de Prusse qui la comprime ? Au roi d'Italie qui la dépeuple ? Au Sultan qui ne la connaît pas ? Une pareille assemblée n'est point en ce moment du nombre de celles où le chef de la chrétienté puisse trouver place. »

LE MONDE. Le Monde s'exprime ainsi au sujet de la capture de l'Empereur Maximilien :

« L'Empereur Maximilien est prisonnier des bandes Juaristes. Après une lutte obstinée, il a définitivement succombé. La ville, dans laquelle il s'était renfermé, Queretaro, a été prise, et il s'est rendu sans conditions. Ici s'arrêtent les nouvelles, et pour qui connaît les habitudes sanguinaires du parti vainqueur, cette incertitude laisse place aux plus sinistres pressentiments.

« Des hommes toujours empressés de donner aux royautes déchues le dernier coup de pied, salueront cet événement de funèbres plaisanteries. A quelque parti qu'on appartienne, il ne devrait exciter cependant que la pitié et le respect. L'Empereur Maximilien a fait preuve d'intentions honnêtes, d'une noble générosité et d'un grand courage, et son principal défaut, qui partait ailleurs eût été un titre de gloire est de n'avoir voulu se servir de l'épée contre ses ennemis que sur les champs de bataille. »

Pour extrait : A. Layrou.

Le Corps législatif continue la discussion du projet de loi sur les sociétés. On croit que le vote d'ensemble pourra avoir lieu aujourd'hui. La Chambre consacra ensuite une ou deux séances aux lois d'intérêt local et à divers projets en état de délibération.

Les rapports de M. Nogent-Saint-Laurens sur la presse, et M. Gressier sur l'organisation de l'armée, seront déposés dans le courant de la semaine.

A la salle des Conférences, hier, on disait que l'Empereur de Russie assisterait lundi, incognito naturellement, aux débats du Corps législatif. La question si importante qu'on y traite en ce moment trouvera dans l'auguste visiteur un appréciateur capable. Sa Majesté Alexandre, très familier avec la langue française, s'est beaucoup occupé, avant et depuis son règne, de science économique.

Le roi et la reine des Belges quittent Paris demain pour retourner à Bruxelles.

« Si l'en fallait croire une correspondance, l'autorisation demandée par M. Clément Duvernois de fonder un journal politique ne lui aurait pas été accordée.

« L'amendement au budget qui a pour but la réduction du taux des Jépêches dans la circonscription départementale, sera discuté demain en conseil d'Etat, en présence des directeurs généraux des postes et de la télégraphie.

« Pendant son séjour à Paris, le comte de Bismark occupera les appartements de l'ambassade situés aux deuxième étage de la rue de Lille.

« Tout est matière à exploitation, même la fameuse statue Voltairienne. Un journal raconte que, dans le département du Cher, un commis-voyageur philosophe a imaginé de faire passer l'auteur de la Henriade pour un saint à qui l'on se propose d'élever un monument populaire. Notre gandissant cueille ainsi de nombreuses pièces de dix sous dans la poche des braves gens de la campagne, leur disant que le saint en question intercédait pour eux dans le ciel où sa voix est bien écoutée.

« On nous mande de Paris que plusieurs notabilités polonaises, entre autre le prince Zrivotyski, ont quitté Paris pour ne pas s'y trouver en même temps que l'Empereur de Russie.

« LL. MM. l'Empereur de Russie, l'Empereur des Français, le roi et la reine des Belges, ont honoré hier de leur présence le champ des courses de Longchamps. Leurs Majestés et leurs Altesses Impériales se sont rendues au palais de Saint-Cloud où elles ont séjourné une demi-heure. Elles sont ensuite rentrées à Paris pour assister au grand dîner donné aux Tuileries.

« S. M. l'Impératrice n'assistait pas hier aux courses du bois de Boulogne. Elle s'était rendue à Saint-Cloud, pour voir le Prince Impérial dont la santé continue à être excellente. L'Empereur et le Czar sont allés l'y rejoindre après les courses.

« Lundi le Czar s'est rendu à l'Exposition. L'Empereur Napoléon lui en a fait les honneurs. Leurs Majestés ont déjeuné au Champ-de-Mars. Mardi, il y a eu grand dîner aux Tuileries, ensuite les Souverains sont allés à l'Opéra pour la représentation de gala.

« Demain jeudi, les souverains et les princes assisteront à la grande revue que l'Empereur doit passer à Longchamps. Le soir, bal à l'ambassade russe. Le 8, samedi, est le jour de la grande fête à l'Hôtel-de-Ville; le lendemain, dimanche, visite à Versailles, lunch à Trianon, promenade, grandes eaux. Le 10, dîner et bal aux Tuileries. L'Empereur de Russie partira le lendemain mardi, 11 juin, et s'arrêtera à Fontainebleau pour les courses, la promenade dans la forêt et la visite au château.

« Le roi de Prusse est attendu à Paris aujourd'hui dans la soirée. Le cérémonial employé pour la réception du Czar, aura lieu identiquement pour S. M. Guillaume I^{er}.

« Il se confirme que l'Empereur de Russie et l'Empereur Napoléon passeront samedi ou dimanche une revue des escadrons française et russe qui se trouvent en rade à Cherbourg.

« Une statue va être élevée, dans la ville de La Rochelle à l'amiral Duperré, l'une des illustrations les plus brillantes et les plus pures de la France Contemporaine.

« D'après le Mémorial Diplomatique, on se serait un peu hâté d'annoncer que l'Empereur de Chine viendrait visiter l'Exposition universelle. « Nous sommes obligés de faire observer à nos lecteurs, dit la feuille des chancelleries, que ce voyage du Fils du Soleil à Paris ne peut être qu'une illusion; la Constitution chinoise interdit formellement au souverain, sous peine de déchéance, de quitter ses Etats. » Bah ! le Coran pose la même interdiction, et,

dans trois semaines, le successeur de Mahomet débarquera à Marseille.

« Nous voyons, par une correspondance de Berlin, qu'il est toujours question, de fortifier Trèves, afin que la Prusse ait une compensation de la perte du Luxembourg.

« Sans l'acte de clémence qui a commué la peine prononcée contre Burke, l'Angleterre aurait eu le spectacle oublié depuis près de deux siècles, du supplice barbare infligé aux condamnés pour crime de haute trahison. L'édit royal qui eût été appliqué à William Burke est ainsi conçu :

« Le coupable de haute trahison sera condamné à être pendu, puis à être détaché du gibet avant d'être mort. Il sera soumis à la décollation par le glaive ou par la hache. Ensuite le corps sera divisé en quatre quartiers pour être exposé aux portes de la ville.

« La cour impériale de Paris vient de condamner à 500 fr. d'amende et aux dépens de première instance, d'appel et de cassation, un pharmacien de Beaugency, qui avait livré une femme une préparation médicale ou drogue composée sans ordonnance préalable de médecin. Le pharmacien avait été acquitté antérieurement par le tribunal et la cour d'Orléans, dont le double jugement avait été cassé par la cour de cassation, qui avait renvoyé l'affaire au jugement de la cour impériale.

« Le Mémorial de la Loire contient des détails intéressants sur l'activité et le mouvement qui règnent dans la fabrication des armes de guerre à Saint-Etienne. On en fait pour la France, pour l'Italie et le Saint-Siège, pour le Shah de Perse, pour l'Empereur du Maroc et pour celui de la Chine.

« Il vient d'être procédé à Alger, pour la première fois, aux élections municipales. Sur 4,656 électeurs inscrits 1,950 ont pris part au vote. Deux candidats seulement ont réuni, au premier scrutin un nombre de voix suffisant. M. Bertholon, ancien représentant du peuple a eu 1,378 voix, et M. Sarlande maire 1,194 voix. Un scrutin de ballottage pour les neuf autres conseillers à élire a été ouvert le 2 juin.

« EXPATRIATION. — Nous apprenons que la frégate transport l'Amazonie qui partira dans quelques jours de Toulon pour Cayenne, prendra à son bord 40 jeunes filles provenant des maisons de détention, qui vont se rendre, sur leur demande, dans notre établissement de la Guyane pour s'y marier.

Ces jeunes filles, connues par leur bonne conduite, seront admises à contracter une union avec des condamnés également bien notés, auxquels on fera des concessions de terrain dans la région du Maroni. Plusieurs mariages ont déjà eu lieu dans des conditions analogues, et ils ont parfaitement réussi.

Pour extrait : A. Layrou.

Correspondance Parisienne.

Paris, 4 juin.

Il est un reproche que certaines feuilles adressent, l'une après l'autre, depuis quelque temps, aux grands corps de l'Etat, et particulièrement au Corps législatif. Elles insinuent que la majorité de cette dernière chambre apporte dans ses travaux une lenteur calculée, derrière laquelle se cachent certaines résolutions réactionnaires, comme celle, par exemple, de laisser à l'état de lettre morte, le programme libéral du 19 Janvier.

Il fut un temps où les mêmes adversaires formulaient contre nos représentants un reproche d'un caractère diamétralement opposé ; en ce temps là, la Chambre allait trop vite en besogne, et ses votes rapides attestaient, selon eux, qu'elle approuvait tout sans examen et les yeux fermés.

Cette contradiction est inhérente au rôle de l'opposition.

Mais pour qui raisonne selon l'esprit de justice et d'impartialité, il doit ressortir de la prétendue lenteur des travaux de la Chambre, ce fait que le Corps législatif se trouve actuellement en face de projets de loi d'une importance considérable, et qu'il apporte à leur étude toute l'attention et toute la réflexion qu'ils méritent. Re-procher à la Chambre ses retards dans la discussion de ces projets de loi, c'est implicitement vouloir lui refuser le droit d'user de ses nouvelles prérogatives ; c'est vouloir supprimer, ou tout au moins restreindre sa liberté de produire des amendements, puisqu'en définitive c'est surtout le nombre des amendements qui nécessite les longues études des commissions ; enfin la taxe de lenteur, c'est prononcer la condamnation de son droit d'interpellation qui a pris aussi, une certaine partie du temps de la session actuelle.

« Il y aurait, du reste, en dehors de ces considérations une ingratitude flagrante à ne pas se rappeler les travaux importants qu'à définitivement terminés la Chambre, notamment les lois sur l'instruction primaire, la contrainte par corps, les conseils municipaux, enfin sur la naturalisation.

« En somme, si le Corps législatif avait la faiblesse de se montrer sensible à vos injustes accusations ; si, Dieu l'en garde ! il voulait vous complaire et remplir sa besogne en autant d'heures qu'il dépense de journées, quelle autre conduite aurait-il à tenir que de travailler avec moins de conscience ?

« Vous voyez bien que vous lui demandez tout simplement l'abdication de sa dignité.

« Il est dans le pays, un autre sentiment qui doit soutenir nos représentants dans leurs laborieux efforts, c'est celui de la reconnaissance publique. Car le pays, lui, ne leur reproche pas de travailler lentement ; il n'ignore pas que cette lenteur est une des conditions d'un bon travail ; il leur sait gré, au contraire, d'a-

tudier gravement des réformes libérales dont il attend la sanction avec d'autant plus de patience qu'il sait que cette étude a pour but de leur assurer les meilleures conditions d'existence.

Pour extrait : A. Layrou.

Bulletin Agricole

Dans les campagnes et à la ville même on voit qu'on se met à pronostiquer la future moisson. L'avis général est que rien n'est compromis et que, s'il y a du dommage dans certains endroits, sur d'autres points l'apparence est favorable. Parce qu'on a trop dit que la céréale manquait (ce qui n'était pas vrai, on s'en est bien aperçu,) les emblavages d'hiver ont eu beaucoup d'étendue. Malgré que la gerbe soit selon le farnier, on doit compter sur un supplément à la faucille et au fléau. Les mercuriales de la future campagne s'en sentiront. A force de leçons pareilles, le cultivateur finira peut-être par se tourner du côté de l'étable et de l'écurie. D'abord le profit y est large et sûr ; ensuite on obtient de surcroît l'engrais naturel, fortune du sillon et de la vigne.

Assez d'exhortations, qu'on nécoutera point. Disons que la tendance du marché intérieur persiste vers la faiblesse des cours. Preuve que le mal causé par l'intempérie n'a pas la gravité que supposent certaines personnes. Tout dépendra de la période où nous entrons. Mai fait la paille et Juin l'épi. Si les fermiers et les blattiers tenaient la récolte pour engrangée, on verrait plus de sacs dans les halles et sur les places. A Paris, très petites affaires en grains et farines tellement que plus d'un bourg provincial aurait honte de vendre et d'acheter si peu. Les badauds n'en acceptent pas moins comme chose sérieuse une mercuriale basée sur des transactions fictives ou insignifiantes. Quant aux clairvoyants, ils cherchent ailleurs, c'est-à-dire dans les pays de production et de commerce les éléments de leur opinion sur l'état réel des choses. Ils sont bien.

Constatons cependant que les farines ont baissé cette semaine au carreau de la Halle. On cote la marchandise disponible de 68 50 à 69 (les 157 kil. Le froment est tenu de 42 à 43 50 (les 120 kil.) Le seigle à 25 50 (les 115 kil.) L'orge 25 (les 100 kil.) L'avoine 24 (les 100 kil.) L'ensemble des avis départementaux donne pour le blé marchand une moyenne de 24 50 à 25 (l'hect.) Les arrivages levantins continuent à Marseille. Ceux à qui ils sont destinés voudraient bien les savoir dans les ports de la mer Noire?... A l'étranger, transactions lourdes par suite de l'incertitude où l'on est sur la moisson. Les prix sont faibles en Belgique et en Angleterre, fermes en Allemagne.

De toutes parts arrivent des lamentations au sujet des vignobles. Ce qu'a épargné la gelée a été détruit par la grêle, si bien que l'oïdium signalé à l'horizon, trouvera place nette. Peut être y a-t-il un peu d'exagération dans ces plaintes et faut-il espérer qu'on trouvera, Septembre venu, quelque raison par ci par là sous la feuille. En attendant, le vin marche à la hausse dans les contrées viticoles et sur le marché central de Paris. Cette observation s'applique spécialement aux fûts anciens et à la bonne qualité, assez rare, de 1866 ; les sortes nouvelles et médiocres se placent aux cours précédents sauf un léger avantage.

Il y a de la tenue sur les spiritueux. Les 3/6 betterave sont à 61 (l'hect.) Languedoc 85. Armagnac 58. à 60. Dans les Charentes, quelque reprise. Les négociants de Cognac viennent de fonder, à Paris et dans plusieurs villes importantes, des dépôts où leurs produits sont directement livrés au débitant et au consommateur. C'est une excellente résolution, que nous signalons comme exemple aux propriétaires viticoles.

Continuation de vente aisée à l'égard des sucres. Le courant des affaires se tient : pour le brut indigène de 57 50 à 58 (les 100 kil.) pour le raffiné de 126 50 à 127. L'épicerie livrant au détail 1 30 (le kilo) il n'y a pas de quoi devenir millionnaire.

Malgré la reprise des chaleurs, le placement du bétail s'opère dans d'assez bonnes conditions sur le marché central. Il y a eu un peu d'écart lundi à Sceaux (2,502 bœufs, 20,168 moutons) sur toutes les espèces. A Poissy, jeudi, (2524 bœufs, 17,452 moutons) même attitude. A La Chapelle, il a été amené 3,392 porcs, qui ont été vendus lestement au cours moyen de 1 26 (le kilo). Il recommence à nous venir du bétail de la Suisse et du pays rhénan ; mais nous en expédions davantage et suivant de bons prix, en Angleterre.

Les foires aux laines vont s'ouvrir dans les localités de culture pastorale. La tonte laisse à désirer, par suite de l'humidité des dernières semaines. Le rendement sera faible généralement. Quelques lots ont été déjà traités, en Soissonnais, dans le prix de 1 60 à 1 80 (le kilo) selon mérite.

Pour extrait : A. Layrou.

Exposition Universelle

LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

J'ai rencontré sur mon chemin, pendant mes nombreuses visites à l'Exposition, beaucoup de personnes surprises de voir cette inscription tracée en grandes lettres sur une modeste cabane élevée dans le parc, non loin du pavillon impérial.

lancé sur la voie ferrée pour prendre place sur le champ de concours. Accompagné des éléments que la société possède et dont elle peut disposer, il irait porter la lumière, l'enseignement, les procédés, dans toutes les parties de la France.

Nous recevons de M. de Blavier la lettre suivante :

MONSIEUR LE RÉDACTEUR, Je vous prie d'insérer ces quelques lignes dans votre plus prochain numéro.

Monsieur Dutasta a cru devoir répondre à mes observations. Je regretterais vivement que sa liberté eût été gênée à cet égard.

M. Dutasta repousse l'accusation du panthéisme et de fatalisme. Je prends acte de cette déclaration ; j'en suis heureux, je ne cherche pas à trouver les gens plus coupables qu'ils sont.

On a trouvé un peu sévère le mot de garnement appliqué à certains hommes. — Pour moi, je le trouve bien modéré. — On ne connaît donc pas ces hommes? Non, je ne crois pas qu'on puisse flétrir trop sévèrement des hommes dont les systèmes, en essayant de renverser le dogme de l'existence de Dieu ou de sa providence, tendent à renverser toutes les bases de la morale, et, mis en pratique, feraient de ce monde l'image vivante de ce lieu Ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat.

Je ne me suis pas occupé d'examiner si certains hommes avaient été punis trop sévèrement, j'ai voulu constater seulement qu'on ne pouvait pas voir en eux des émancipateurs de la raison, des martyrs de la vérité.

Chronique locale

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTES, FOIRES. Rows include 9 Dimanche, 10 Lundi, 11 Mardi, 12 Mercredi.

Dimanche dernier, 2 juin, Mgr Grimardias, évêque de Cahors, est allé donner la première communion et la confirmation aux élèves du Lycée Impérial ; double cérémonie toujours grande par elle-même, toujours intéressante par l'âge des néophytes, l'empressement et le bonheur attendri des mères de famille.

A huit heures, Sa Grandeur, accompagnée de ses vicaires généraux, de M. l'Archiprêtre et du premier vicaire de la Cathédrale, entrait dans la cour d'honneur, dont on avait, pour la circonstance, décoré les platanes de guirlandes de verdure, de drapeaux aux couleurs nationales, d'écussons mentionnant les branches diverses de l'enseignement universitaire.

Après la cérémonie, Monseigneur, avec une bienveillance toute paternelle, a passé les élèves en revue, s'arrêtant devant les différentes classes, interrogeant celui-ci, encourageant celui-là, laissant partout dans les cœurs de ces enfants le souvenir d'un mot aimable, d'une parole affectueuse.

Après la cérémonie, Monseigneur, avec une bienveillance toute paternelle, a passé les élèves en revue, s'arrêtant devant les différentes classes, interrogeant celui-ci, encourageant celui-là, laissant partout dans les cœurs de ces enfants le souvenir d'un mot aimable, d'une parole affectueuse.

A la suite de la revue, un déjeuner de quarante couverts, servi dans le Réfectoire du Lycée, œuvre remarquable de l'architecture du XV^e siècle, réunissait à Monseigneur, outre MM. les Membres du clergé, qui accompagnait Sa Grandeur et tous ceux du corps universitaire, M. le Préfet, M. le Président du tribunal civil de Cahors, M. Gros, ingénieur en chef de la navigation du Lot, M. Munin-Bourdin, vice-président du Conseil de Préfecture, M. Gleizes, juge d'instruction, M. de Flaujac, membres du bureau d'administration, M. le commandant du dépôt d'infanterie dont les enfants de troupe avaient pris part à la cérémonie.

En somme, bienveillance exquise de la part de Mgr l'évêque de Cahors, bonne tenue des élèves, cordialité parfaite entre les fonctionnaires d'ordre si différents, bonne journée pour tout le monde ; tel est le tableau pour ainsi dire extérieur qu'a offert à côté du sentiment religieux et de l'émotion des âmes, la première communion de dimanche dernier, au Lycée de Cahors.

Monseigneur l'Evêque de Cahors a quitté sa ville épiscopale hier matin. Après quelques jours d'un repos nécessaire, chez sa sœur, à Toulon, Sa Grandeur prendra, mercredi, la route de Rome.

Le maréchal Canrobert a donné, jeudi un grand dîner en l'honneur de lord Strathtairn

(général Rose), attaché au quartier général français en Crimée, et qui, depuis, s'est illustré par la pacification des Indes et son gouvernement militaire de l'Irlande.

Les généraux les plus marquants de l'armée de Crimée, tous appelés aujourd'hui aux premiers emplois, avaient été invités : d'Altonville, Thierry, d'Autemaire, Mellinet, Dalesme, le Bœuf, Forgeot, de Failly, Picard, Vinoy, Decren, comte Pajol, etc.

La foire de Cahors, du 1^{er} juin, a été très belle. Il s'est fait beaucoup d'affaires : 1,688 bœufs ont été amenés et presque tous vendus ; les gras valaient 32 fr. les 50 kilog. Le froment s'est vendu 29 fr. 92, prix moyen, baisse de 1 fr. 64 sur les prix de la foire de mai ; mais 12 fr. 72, hausse de 0, 40.

On nous écrit de Souillac : La foire du 1^{er} juin a été de peu d'importance à cause des travaux qui sont en retard dans les campagnes, par suite des pluies continuelles qui sont tombées depuis quelque temps. Il y avait très peu de bœufs gras et d'attelage ; les prix n'ont pas varié depuis la précédente foire. Le foiral des moutons était assez bien approvisionné.

On nous écrit de Vayrac : Les pluies persistantes des premières quinzaines du printemps semblaient vouloir compromettre la venue des céréales de nos localités ; par l'excès de l'eau les blés s'étouffaient et les mauvaises herbes croissaient à vue d'œil.

Mais tel a été l'effet des beaux jours que nous avons eus depuis, que les sarclages se sont bien opérés dans beaucoup d'enclos ; les blés sont redevenus drus et verdoyants.

Malgré les promesses apparentes de nos récoltes en terre les prix des céréales se maintiennent sur nos marchés. A notre foire du 1^{er} juin, le prix du froment a varié entre 26 fr. 0 et 28 fr. l'hectolitre, le maïs avait même une reprise dans ses prix. Mais le prix le plus élevé de ce qui était exposé en vente, comparativement aux prix des précédentes années, était le prix de la laine en suint : 2 fr. 40 à 2 fr. 50 le kilo.

AVIS

Les souscriptions aux Obligations Algériennes de 500 fr. 5 %., émises au pair par la Société Algérienne et garanties par les annuités de l'Etat, sont reçues dans toutes les Recettes des Finances du Département et chez tous les autres Correspondants du Crédit Foncier, depuis le 25 Mai.

C'est le 2 juin, qu'a expiré le délai pour le versement du taux d'exonération des jeunes gens de la classe de 1866. Ainsi qu'on l'a annoncé ceux des remplacés qui avaient opéré leur dépôt avant l'arrêté de réduction prestataire, ont obtenu la restitution des 500 fr. de différence. Il est à remarquer que le nombre des engagements volontaires a beaucoup diminué depuis que les symptômes belliqueux ont fait place aux conjectures pacifiques.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

Mathématiques élémentaires. Travaux graphiques. — 1 Vertu, 2 Cahuzac. Mathématiques préparatoires. Travaux graphiques. — 1 Thérion, 2 Soulié.

ADJUDICATION

Le lundi, 24 juin prochain, à deux heures après-midi, il sera procédé, à Cahors, en l'hôtel de la Préfecture, par le Préfet du Lot, à l'adjudication, au rabais, et par voie de soumissions cachetées, des travaux à exécuter pour l'amélioration du Lot, dans les trois passages désignés ci-dessous :

- 1° Du passage du Mas de Doucet ;
- 2° Entre Escambous et Lacroze ;
- 3° Du passage d'Orgueil.

Les projets des travaux sont déposés à la Préfecture (bureau des travaux publics), où l'on pourra en prendre connaissance, tous les jours non fériés, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

D'après le nouveau cahier des clauses et conditions générales, le cautionnement sera fourni en inscriptions de rentes sur l'Etat ou en numéraire.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.
2 juin Grenat (Marie-Anne), rue St-Barthélemy.
Mariages.
3 juin Sudrès (Jean), employé au chemin de fer d'Orléans, et Mortefon (Marie-Jeanne), modiste.
Décès.
2 juin Leblanc (Jeanne), épouse Candive 60 ans, rue Flourens.
2 — Girma (François), propriétaire, 73 ans, faubourg Cabessut.

Obligations du Crédit Foncier.

Le Crédit foncier émet :
Des obligations communales 4 1/2 0/0 de 4 ans, à 8 ans d'échéance.
S'adresser pour obtenir ces obligations sans frais : à Paris, au siège de la Société, 19, rue Neuve des Capucines ;
Dans les départements, aux Recettes des Finances, chez MM. les Notaires et chez tous les Correspondants de la Société.

Revue Libérale

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE ET FINANCIÈRE
Sommaire du n° 4.
La lettre du 19 janvier et le journalisme en province. — Y.
Le fond de la coupe. (Suite). — H. Mille-Noé.
L'exposition des œuvres d'Ingres. — Amédée-Cantaloube
La campagne de Naples. — Charles Asselineau
La nouvelle pléiade provençale. —
M. Frédéric Mistral. — Hyppolyte Babou.
De l'unité des théories physiques. (suite) — Emile Sarrau.
Les grands hommes de Paris. —
H. Taine. — Jacques Callot.
Le soldat au théâtre. (Suite). — Francisque-Sarcey
Variétés. — X.
Chronique politique. —
Chronique de la quinzaine. —
Bureaux : rue Provence 31.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL, rue Richelieu, 60, Paris.
Sommaire du 1er juin 1867.
Texte : Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris.
— Les Francs-Tireurs des Vosges à Paris. — Le grand dîner de la Présidence. — L'Adresse des étudiants de Strasbourg. — Promenade à travers l'Exposition. —

L'étonnement de l'Exposition universelle. — L'Exposition de Billancourt. — La Galerie du Mobilier. IV. Les bronzes. — Causeries villageoises : le vieux David, nouvelle (suite). — Salon de 1867 : 6^e article. — Le Caroubier. — De la validité militaire des Français. — Chronique musicale.
Gravures : Entrée à Paris des Francs-Tireurs des Vosges. — Grand dîner offert par M. Schneider aux Commissaires de l'Exposition universelle. — Les étudiants de Strasbourg répondant à l'adresse des étudiants de Berlin. — L'Exposition universelle agricole de Billancourt (7 gravures). — Salon de 1867 (3 gravures). — Le Caroubier. — Costumes historiques de l'expédition du Mexique. — Echecs. — Rebus.

GUÉRISON de la PHTHISIE PULMONAIRE et de la bronchite chronique.

A l'aide d'un traitement nouveau. — Brochure in-8° de 112 pages, 6^e édit., par le docteur Jules Boyer. On reçoit franco cet ouvrage, en adressant 1 fr. 50 c. e. en timbres-poste, au docteur Jules Boyer, boulevard Magenta, 174, ou à l'éditeur A. DELAHAYE, place de l'École de Médecine, à Paris.

Pour tous les extraits et articles non signés : A. LAYOU.

OUVRAGES DE A. PRÉTERRE CHIRURGIEN-DENTISTE.

LAURÉAT DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS ET RÉDACTEUR EN CHEF DE L'ART DENTAIRE, 29, Boulevard des Italiens, à Paris.

EXTRACTIONS ET OPÉRATIONS DENTAIRES
sans souffrance par le protoxyde d'Azote.
Brev. s. g. d. g. — Brochure franco, 1 fr.

CONSEILS AUX PERSONNES QUI ONT PERDU DES DENTS
Brochure franco 1 fr.

DENTITION DES ENFANTS
CONSEILS AUX MÈRES DE FAMILLE
Brochure franco 1 fr.
Ces ouvrages s'envoient contre timb.-poste.

DES ELIXIRS ET POUDRES DENTIFRICES
Avantages et inconvénients. — Notice sur la poudre et l'ÉLIXIR PRÉTERRE. — Brochure franco 1 fr.

LES DENTS, CONSERVATION
MALADIES, INFLAMMATIONS DES GENÇIVES, Ebranlement et déchaussement (dents artificielles). — 1 vol. franco, 2 fr.

LA SITUATION

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN DU SOIR

PARAITRA LE 8 JUIN.

Directeur politique : M. E. HOLLANDER. --- Rédacteur en chef : M. A. GRENIER.

ABONNEMENTS : PARIS : Trois mois, 16 fr. ; Six mois, 32 fr. ; Un an, 64 fr.
DÉPARTEMENTS : --- 18 fr. ; --- 36 fr. ; --- 72 fr.

Les personnes qui s'abonneront au journal *LA SITUATION* à partir du 16 juin courant, recevront le journal *gratuitement* jusqu'à cette époque. --- Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste à l'ordre du directeur-gérant.

BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE RÉDACTION :

13, FAUBOURG-MONTMARTRE, A PARIS.

VOITURES PUBLIQUES ET A VOLONTÉ

Le Sieur RAYMOND tient à la disposition du Public, dans son établissement, situé maison CAVIOLE, rue du Lycée, toutes Voitures de voyage et d'agrément. — PRIX MODÉRÉS.

DE CAHORS A ASSIER.

Départ de Cahors : 11 h. du soir. Départ d'Assier : 4 h. après-midi. Arrivée à Cahors : 6 heures soir.

A VENDRE

Un fonds de MAGASIN de CHAPELIER, le seul dans la localité, à Albas (Lot), canton de Luzach. Bonne clientèle, belle marchandise, parfaitement situé sous l'hôtel-de-ville, sur la place publique.

On donnera toutes facilités pour le paiement.
S'adresser à M. Bergogné, à Albas.

MAL DE DENTS
Guérison instantanée par la PYRÉTHURINE LIMAUSSEUS
1 fr. 50 le flacon
A Cahors, Pharmacie centrale, Vial.

NÉVRALGIES
GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉVRALGIQUES DU D^r GRONIER
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

A LOUER

1^o UN APPARTEMENT AU 2^e ÉTAGE

2^o UN MAGASIN

rue Fénelon, à Cahors.

MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

AVIS

Une personne sérieuse et bien posée désire occuper un poste de Greffier, soit de Tribunal de commerce, soit de Justice de paix, n'importe le canton. Il achèterait les Immeubles du Greffier rédant, jusqu'à concurrence de 40.000 francs.

S'adresser au bureau du Journal du Lot.

POSTE AUX CHEVAUX

M. ANDRAL, Voiturier, a l'honneur d'informer les personnes qui sont dans l'usage de se servir de Voitures à volonté, qu'elles trou-



veront chez lui, Poste aux chevaux, Galerie Audoury, toute sorte de Voitures d'agrément, à des prix modérés. Toutes ses voitures sont remises à neuf.

LE PHÉNIX

COMPAGNIE FRANÇAISE D'ASSURANCES SUR LA VIE

FONDS DE GARANTIE : VINGT-UN MILLIONS

PARTICIPATION ANNUELLE DES ASSURÉS : MOITIÉ DES BÉNÉFICES

Les Assurés reçoivent, au mois de mai de chaque année, le produit de la Participation qui est calculée sur le montant des primes versées.

RESULTATS DE LA PARTICIPATION POUR L'ANNÉE 1866.

Assurances vie entière (comme pour l'année 1865)..... 4 fr. 20 c. pour 100.

Assurances mixtes 5 fr. 40

ENVOI FRANCO DE NOTICES EXPLICATIVES.

S'adresser à Paris, au siège de la Compagnie, rue de Provence, 40 ; et à M. Gobert, agent-général à Cahors, maison du Palais-National, boulevard Sud-Est.

SCIENCE MÉDICALE

MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE

Les trois ouvrages du D^r JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale :

1^o Traité des Maladies des Voies urinaires de l'homme ; 1^{er} édit., 1 vol. de 1000 pages, enrichi de 504 fig. anatomiques.

2^o Traité d'Épuisement prématuré ; quatrième édition, 1 volume de 626 pages.

3^o Traité des Maladies des Femmes ; 1^{er} volume de 700 pages, enrichi de 180 figures d'anatomie.

Chaque ouvrage, 5 fr. ; poste, 6 fr. double enveloppe. Chez l'auteur, D^r JOZAN, 182, rue Rivoli ; ANIERE, édit., 4, rue Dupuytren, et les princip. libraires.

Avec ces ouvrages les malades peuvent se soigner eux-mêmes, et faire préparer les remèdes indiqués chez leur pharm. — Consult. de midi à 2 h., et par corresp. (Aff.)

CONFECTION DE PARIS

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison Cournoy, à l'angle de la rue Fénelon. Allez visiter cette maison, si vous voulez acheter des vêtements distingués, élégants, en étoffes excellentes, confectionnés avec grâce et solidité, et à des prix d'un bon marché exceptionnel.

CORS

oignons, etc. En 30 minutes on s'en débarrasse avec les LIMES CHIMIQUES AMÉRICAINES de P. Mourthé (brev. s. g. d. g.) fournies aux armées ; approuvées par diverses académies et par 15 gouvernements. — 3,000 cures authentiques. — Médailles de 1^{er} et 2^e classes. — Des rapports officiels constatent qu'elles ont guéri 2,000 soldats. — (Voir le prospectus). Prix 3 fr. — Dépôt général, 28, rue Geoffroy-Lasnier, Paris, et dans toutes les pharmacies. — Dépôt à Cahors, Pharmacie Vinel.

AVIS

M. NEMOURS FRANCES prévient le public que, voulant cesser le commerce de la Nouveauté, il met dès aujourd'hui en vente un grand choix de Marchandises au rabais. Magasin rue de la Chartreuse, bain du Châlet.

Le propriétaire-gérant A. LAYOU.